

Charte Déontologique de L3C Consulting – Organisme de Formation

Préambule

La présente charte déontologique formalise les principes éthiques et professionnels qui guident les interventions de L3C Consulting dans le cadre de ses activités de formation professionnelle.

Elle traduit les engagements de l'organisme envers les apprenants, les entreprises, les partenaires et les organismes financeurs. Ces engagements reposent notamment sur le respect de la personne, la non-discrimination, la confidentialité, l'impartialité, la qualité pédagogique, l'amélioration continue et le respect des dispositions légales applicables à la formation professionnelle.

Cette charte constitue le cadre de référence des pratiques professionnelles mises en œuvre par L3C Consulting dans le respect des exigences du Référentiel National Qualité (Qualiopi).

I. ENGAGEMENTS ÉTHIQUES ET LÉGAUX

1. Respect des principes de non-discrimination :

- L3C Consulting garantit un accès équitable à ses actions de formation dans le respect des principes de non-discrimination, d'égalité de traitement et d'inclusion. L'accès aux formations est ouvert à toute personne répondant aux prérequis pédagogiques éventuels, sans distinction d'origine, de sexe, d'âge, de situation de handicap, de convictions, de religion, d'orientation sexuelle ou de toute autre caractéristique protégée par la loi.

2. Transparence de l'offre :

- L3C Consulting garantit une information claire et détaillée concernant chaque formation, incluant les objectifs pédagogiques, les méthodes employées, le déroulement, les prérequis, les modalités d'évaluation, et les coûts avant toute inscription.

3. Respect du cadre légal et réglementaire :

- L3C Consulting s'engage à réaliser ses actions de formation dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la formation professionnelle, notamment celles prévues par la partie VI du Code du travail. L'organisme veille à maintenir une veille réglementaire afin d'adapter ses pratiques aux évolutions du secteur, aux droits des bénéficiaires et aux exigences des financeurs.

II. QUALITÉ DES FORMATIONS

1. Adaptation des formations aux besoins :

- Les formations sont conçues et adaptées en fonction des besoins spécifiques des apprenants, garantissant que les compétences visées sont pertinentes et adaptées à leur projet professionnel.

2. Méthodes pédagogiques :

- Les méthodes pédagogiques mises en œuvre sont adaptées aux objectifs de la formation, aux profils des apprenants et aux modalités d'apprentissage. Elles s'appuient sur des pratiques pédagogiques reconnues et actualisées afin de garantir la qualité des apprentissages. Les méthodes pédagogiques favorisent l'implication active des apprenants, le développement de leur autonomie et l'acquisition progressive des compétences visées.

3. Évaluation des acquis :

- Chaque formation inclut un système d'évaluation permettant de mesurer l'acquisition des compétences par les apprenants. Un bilan de fin de formation est remis à chaque participant.

4. Suivi des apprenants :

- Un suivi post-formation est proposé pour accompagner les apprenants dans l'application des compétences acquises et assurer une continuité dans leur parcours professionnel.

III. ENGAGEMENTS ENVERS LES APPRENANTS

1. Confidentialité :

- L3C Consulting garantit la confidentialité des informations personnelles et professionnelles confiées par les apprenants ainsi que des échanges intervenant au cours des actions de formation. Les données personnelles sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

2. Clarté des droits et obligations :

- Chaque apprenant est informé, avant le début de la formation, de ses droits, obligations et des conditions générales de la formation (durée, modalités d'évaluation, engagement à participer activement).

3. Conditions matérielles :

- Les formations sont dispensées dans des locaux adaptés en présentiel ou à distance via des plateformes numériques sécurisées, garantissant un environnement de travail propice et confidentiel.

4. Accessibilité :

L3C Consulting s'engage à favoriser l'accessibilité de ses actions de formation aux personnes en situation de handicap, dans le respect des principes d'égalité de traitement et de non-discrimination.

Les besoins spécifiques des apprenants sont identifiés en amont ou au cours de la formation afin de rechercher, lorsque cela est possible, les adaptations pédagogiques, organisationnelles ou matérielles nécessaires permettant un accès équitable aux prestations proposées.

Laëticia Cosenza, référente handicap de L3C Consulting, accompagne les bénéficiaires dans l'identification de leurs besoins spécifiques et veille à la mise en œuvre des solutions adaptées. Lorsque les besoins dépassent les possibilités d'adaptation de l'organisme, elle oriente les

personnes concernées vers les partenaires ou ressources compétents afin de favoriser la sécurisation de leur parcours de formation

IV. PROFESSIONNALISME ET ENGAGEMENTS DE LA FORMATRICE

1. Qualité des prestations :

- Laëtitia Cosenza, en tant que formatrice unique, s'engage à fournir des formations de qualité, en mettant à profit ses compétences et son expérience professionnelle pour répondre aux besoins des apprenants. Elle intervient exclusivement dans son champ de compétences et veille à orienter, si nécessaire, les personnes vers des professionnels ou organismes plus adaptés lorsque leur demande dépasse le cadre de la formation.

2. Maintien et développement des compétences :

- La formatrice s'engage à maintenir et développer ses compétences professionnelles par des actions de veille, d'actualisation de ses connaissances, de formation et d'échanges professionnels, afin de garantir des pratiques pédagogiques adaptées et en cohérence avec les évolutions de son domaine d'intervention.

3. Neutralité et intégrité :

- La formatrice exerce ses missions avec impartialité, objectivité et bienveillance. Elle s'interdit toute forme de discrimination, de prosélytisme, de manipulation, d'emprise ou d'influence contraire à l'intérêt des apprenants.

V. ENGAGEMENTS ENVERS LES FINANCEURS

1. Gestion rigoureuse :

- L3C Consulting s'engage à respecter une gestion administrative et financière rigoureuse, en assurant la **traçabilité** des financements reçus et en respectant les exigences des organismes financeurs (OPCO, CPF, etc.).

2. Amélioration continue :

- L3C Consulting, certifié Qualiopi, est engagé dans une **démarche d'amélioration continue** visant à optimiser la qualité des formations offertes et à répondre aux attentes des financeurs et apprenants.

VI. GESTION DES CONFLITS ET RÉCLAMATIONS

1. Traitement des réclamations :

- L3C Consulting dispose d'un **système de gestion des réclamations**, permettant de traiter de manière transparente et rapide toute plainte ou réclamation provenant des apprenants ou des financeurs.

2. Médiation en cas de conflit :

- En cas de conflit, L3C Consulting s'engage à recourir à des processus de **médiation** ou de **conciliation** afin de résoudre les différends de manière amiable et constructive.
- Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, les coordonnées du médiateur de la consommation dont relève l'organisme de formation sont :

CM2C - 49 Rue de Ponthieu, 75008 Paris

cm2c@cm2c.net
- Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés suite à la médiation, le tribunal d'Albi sera seul compétent pour régler le litige.

En adoptant la présente charte, **Laëtitia Cosenza**, dirigeante et formatrice de **L3C Consulting**, s'engage à exercer son activité dans le respect des principes d'éthique, de déontologie, de confidentialité, d'impartialité, de non-discrimination et de professionnalisme. Elle veille à garantir des prestations de qualité conformes aux exigences légales, réglementaires et aux principes du Référentiel National Qualité (Qualiopi)

Le 20/07/2026

L3C CONSULTING
37 Imp. des Clématites, 81710 Saix
06 85 11 78 72
l3c-consulting.com
contact@l3c-consulting.com
SIRET : 977 516 632 00014